

CARTE DES LIEUX D'ACCUEIL



La Lettre des Maisons des Adolescents

région des Pays de la Loire

10 février 2018

UNE IDENTITÉ, CINQ RÉALITÉS 5 ANS, 10 LETTRES ET DES MILLIERS D'ADOS ...



Depuis 2011, la région Pays de la Loire compte cinq Maisons des Adolescents (MdA). Ces lieux sont encore aujourd'hui originaux dans le paysage des structures destinées à écouter et penser le mal-être des jeunes et à en prendre soin. Leur point commun : cette identité singulière d'être une porte d'entrée unique pour toutes les questions liées à l'adolescence, en population générale et dans tous les territoires où elles se sont installées. Pour autant, elle se décline selon des lieux, des histoires, des réseaux propres à des territoires aux teintes et problématiques différentes. Il en ressort ainsi des pratiques contextualisées, un maillage spécifique, chacune servant toutefois les mêmes objectifs :

- Mettre en œuvre des accompagnements ou des prises en charge, globales, pluri-professionnelles, pluri-institutionnelles et généralement de courte durée.
- Coordonner les parcours de santé des jeunes et favoriser la synergie des acteurs de l'adolescence.
- Développer une culture commune propre à l'adolescence et à cet accueil généraliste des adolescents et jeunes adultes.

uniquement pathologique
- de contribuer à fluidifier le parcours adolescent sur un territoire en permettant une orientation plus rapide vers la bonne prise en charge
- d'accompagner les acteurs locaux et professionnels en offrant un espace ressource et fédérateur.

Depuis plusieurs années pour certaines, pour les cinq maisons aujourd'hui, elles étendent leurs actions sur d'autres territoires, dans un souci d'offrir un premier recours aux populations non mobiles. Elles s'appuient sur les collaborations locales, les besoins des territoires et les priorités de santé de la jeunesse. Ces antennes ou permanences de MdA sont avant tout des démarches collectives, elles-mêmes nées d'une démarche initialement collective, celle de leur « maison mère ». Le pluriel est au cœur des MdA à l'instar de « ces adolescences » et c'est bien là que leur challenge réside : garantir cette pluralité au bénéfice premier des adolescents, de leurs parents, et le diffuser le plus largement possible sur le territoire. Cette pluralité qui leur est propre se retrouve ainsi dans la gouvernance, la composition de leurs équipes (pluridisciplinaires), de leurs contributeurs et financeurs, dans leurs modes d'accueils et d'intervention.

Le cahier des charges national des Maisons des Ados a été actualisé via une circulaire du Premier Ministre en novembre 2016, la veille de l'adoption du Plan « Bien être et santé des Jeunes » par le Président de la République. Ce plan gouvernemental décrit les MdA comme « piliers du dispositif ». Sous l'égide de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA) et en lien étroit avec chacun des ministères concernés par l'action des MdA (santé, Éducation Nationale, jeunesse...), ce nouveau cahier des charges permet d'inscrire de façon plus pérenne encore les MdA dans les politiques publiques locales et partagées, au regard de leur action généraliste au service du bien-être adolescent.

Nous souhaitons il y a 5 ans faire de cette « Lettre des MdA » un moyen de partager avec vous analyses, réflexions, pratiques, informations et adresses... Il s'agissait de vous accompagner et vous aider dans votre pratique quotidienne, de professionnel, de parent, sur fond de problématiques rencontrées par les adolescents. Aujourd'hui nous vous interrogeons sur la perception que vous avez de cette Lettre régionale, de l'usage que vous en faites et de ce que vous pourriez en attendre afin de la faire évoluer et de rester aux prises avec l'air du temps des adolescents eux-mêmes.

S'il était utile de le rappeler, les missions des MdA sont :

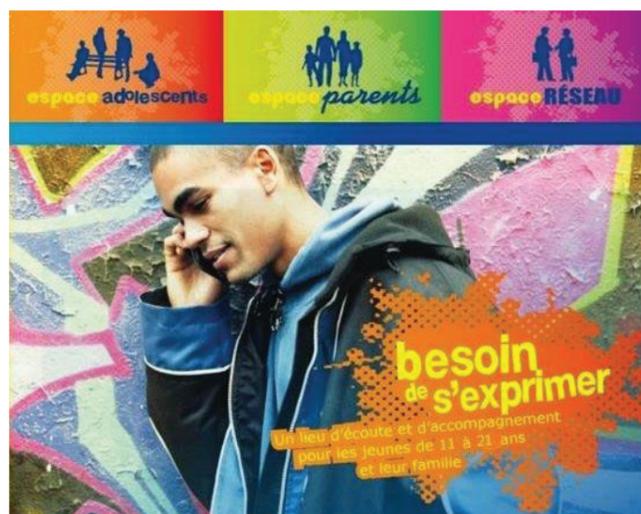
- d'apporter une réponse adaptée aux questions et problématiques des adolescents, de leurs parents
- d'accueillir les situations dont l'objet n'est pas

En supplément à ce numéro spécial un petit questionnaire très rapide pour nous donner votre avis sur la lettre. Vous pouvez déposer ce formulaire dans les boîtes prévues dans votre MdA (pour les versions papiers) ou remplir ce questionnaire en ligne grâce au lien suivant : <https://goo.gl/forms/kRniCiTjbaLdTXiz>

Conception : service de communication du CESAME printemps 2013 - Mise en page : Elise ALAMOME, MDA 44

POUR PLUS D'INFOS ...

- Maison des Adolescents de Loire Atlantique
02 40 20 89 65 - www.mda44.fr
- Maison des Adolescents du Maine et Loire
02 41 80 76 62 - www.maisondesados-angers.fr
- Maison des Adolescents de la Mayenne
02 43 56 93 67 - www.mda53.fr
- Maison Départementale des Adolescents de la Sarthe
02 43 24 75 74 - www.mda72.fr
- Maison Départementale des Adolescents de la Vendée
02 51 62 43 33 - www.mda-85.com



... et d'autres infos sur les sites Internet de chacune des structures

Comité de rédaction :
Elise ALAMOME (MDA 44), Mohammed BENARBIA (MDA 44),
Lucie DUPRÉ (MDA 49), Hélène GOUET (MDA 72), Catherine
LANGOUET (MDA 53), Loïc PORTAIS (MDA 49), Céline VEDANI
(MDA 85).



INVENTER À PLUSIEURS

Depuis sa création en avril 2011, la Maison des Adolescents de la Mayenne accueille des jeunes de 11 à 21 ans, avec la volonté de s'adapter aux particularités du public, du territoire, et du champ médico-social dans lequel elle s'inscrit. L'équipe est composée d'un directeur, de deux infirmiers (1,5 ETP), d'une éducatrice spécialisée, d'une psychologue, et d'une secrétaire. L'offre de présence sur le département s'est développée, avec trois lieux d'accueil (Laval, Evron, Craon) ; d'autres lieux sont à l'étude afin de se rendre accessible au plus grand nombre.

Une même éthique oriente l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des Adolescents : un accueil « particularisé », qui tient compte de la singularité de la personne accueillie. Il s'agit de porter une attention particulière à la façon dont chacun se présente, et à ce qui peut favoriser une prise de parole. Le pari est de permettre à des jeunes, en situation d'impasse, de difficultés, de souffrance ou de nouveauté dans leur vie, de consentir à s'adresser à des adultes ; consentir à la parole, à un lien nouveau à l'autre, voire à un questionnement ou à une recherche d'appui.



L'équipe de la MDA de Mayenne

Les jeunes et/ou leur famille peuvent être reçus par l'un ou l'autre des professionnels. Chaque professionnel, quelle que soit sa fonction, accueille au titre de cette « offre de parole » - non de sa spécificité professionnelle - et peut recevoir en « premier accueil », ainsi que pour suivre l'accompagnement, le temps nécessaire. A l'issue d'un premier entretien avec un jeune, une concertation en équipe permet, dans un second temps, de préciser l'accompagnement des situations, soit en interne, soit vers un service extérieur. La pluridisciplinarité de l'équipe se traduit dans cette réflexion à plusieurs, à partir des postures différentes des uns et des autres.

Ce travail « collaboratif » se décline également avec les différents partenaires dont les spécificités, les compétences, et les questionnements viennent se partager avec ceux de la Maison des Adolescents. Ainsi, des ateliers de parole, avec l'outil « Qu'en dit-on » sont animés conjointement par des professionnels de la Maison des Adolescents et des professionnels du réseau (scolaire, éducatif, insertion, animation jeunesse, soin...). Autre illustration : la Maison des Adolescents et les services de pédopsychiatrie proposent des soirées « conversation » conférence, à l'intention des professionnels du champ de l'adolescence du département.

Si les particularités du contexte (territoire rural, équipe restreinte) nous « obligent » à chercher « hors les murs » des ressources dont la Maison des Adolescents ne dispose pas en interne, l'intérêt réside précisément dans ce partenariat : créer du lien entre professionnels afin de s'enseigner mutuellement, mais également, afin de favoriser différents lieux d'adresse, spécifiques et différents, dont les jeunes vont pouvoir se saisir pour créer ou recréer un lien social. Enfin, la création du GIP (Groupement d'Intérêt Public) depuis le 1er janvier 2017 traduit au niveau institutionnel cette volonté « coopérative ». D'un portage unique à sa création, la Maison des Adolescents de la Mayenne fonctionne désormais grâce à un « pilotage » collectif, où des institutions (centre hospitalier, collectivités territoriales, conseil

départemental, Education Nationale, CAF, etc.) se sont associées pour en assurer la responsabilité et garantir le financement. Cette démarche s'inscrit aussi dans le contexte régional et national des Maisons des Adolescents.

Ce travail à plusieurs nous semble plus que jamais nécessaire pour « lire » et accompagner des problématiques qui nous imposent l'invention de réponses nouvelles.

« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN »

La Maison des adolescents de la Sarthe est ouverte depuis 2010. Au cours de ces sept années, l'équipe pluridisciplinaire s'est étoffée, passant de 7,6 ETP à 13,6 ETP.

Différentes cultures professionnelles se rencontrent à la MDA 72 : mises à disposition de personnel du secteur de la santé mentale, de la protection de l'enfance, de l'enseignement, de l'action sociale de la CAF et de l'animation.

Cette **pluridisciplinarité** crée une dynamique d'ouverture et d'enrichissement dans nos pratiques pour réaliser une mission commune de prévention.

Cela facilite nos échanges en équipe, notre connaissance des autres secteurs et des autres pratiques dans l'accueil et l'accompagnement des adolescents. Il y a une meilleure coordination et mise en commun des compétences de chacun lors des temps de réunions cliniques qui ont lieu deux matinées par semaine.

Avec cet état d'esprit plus ouvert, **on travaille plus facilement avec l'extérieur** : contact téléphonique avec une assistante sociale, réunion mensuelle avec la santé scolaire (médecins, infirmières) dans la perspective d'une veille commune dans l'intérêt de l'adolescent. Cette articulation a pour finalité une démarche d'ancrage de l'adolescent dans le champ social. Des liens sont tissés dans son intérêt.

L'accompagnement des parents a été développé au travers d'ateliers thématiques et de groupes de paroles concernant les troubles des conduites alimentaires.

Le développement de l'équipe et un maillage avec les partenaires ont permis l'ouverture progressive de permanences sur sept villes du département où des cités scolaires sont implantées.

Des permanences spécialisées (avocats, Défenseure des droits, Contr'addictions) sont toujours accueillies au sein de la MDA. Par ailleurs, la MDA s'adapte aux nouvelles problématiques des adolescents et à leur support de communication via internet et les réseaux sociaux. En effet, la mission de prévention de la MDA s'étend sur la toile avec les Promeneurs Du Net : www.promeneursdunet.fr (mise en place en sept 2017). La MDA co-pilote avec la CAF ce projet multi partenarial avec notamment des acteurs de l'animation.

SI PROCHE ET POURTANT SI LOIN FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

Depuis l'ouverture de la première antenne à Nantes, la MDA de Loire-Atlantique s'est développée et étendue sur tout le territoire départemental. En février 2007, la MDA 44 ouvre un premier lieu d'accueil au cœur de Nantes avec une équipe de 6 personnes (2 animatrices, 2 accompagnants sociaux, 1 assistante de direction et 1 directeur) ainsi que des temps de personnels spécialisés dédiés (médecins, infirmiers et psychologues) ... pour accompagner les jeunes de 11 à 21 ans et leur entourage. Dix ans après, c'est désormais quasiment l'ensemble du département qui est couvert avec d'abord l'ouverture d'un deuxième site sur la ville de Saint-Nazaire en 2010, et un déménagement pour de nouveaux locaux plus grands à Nantes en 2012, puis la création de deux équipes « mobiles » sur les territoires Nord (2013) et

Sud (2016) du département.

L'équipe s'est beaucoup étoffée et a conforté sa pluridisciplinarité : éducateur-trice-s spécialisé-e-s, assistantes sociales, animatrices, infirmières, médecins pédiatres, médecins psychiatres, psychologues, enseignante spécialisée, postes de coordination et administratifs ...

L'activité du Groupement d'Intérêt Public de la Maison des Adolescents, dont la vocation est de prévenir et de prendre en compte toutes les difficultés que peuvent rencontrer les adolescent-e-s, se renforce grâce à une meilleure « couverture » du territoire départemental qui se met progressivement en place, notamment pour les deux antennes les plus récentes qui réalisent des entretiens sur les différentes communautés de communes, au plus près des adolescent-e-s. De plus, la MDA continue son travail de partenariat et de réseau, notamment avec la mise en place des groupes ressources, la participation à plusieurs réseaux et l'organisation de séminaires et de journées d'études sur les thématiques liées à l'adolescence.

ACCOMPAGNER L'ENTOURAGE

Le soutien à la parentalité dans ses dimensions affectives, de prendre soin, et d'éducation, a toujours été une priorité, tout comme l'accueil et l'accompagnement des adolescents. L'expérience montre que la mobilisation des parents est aidante pour l'adolescent. Nous reconnaissons la famille dans sa responsabilité tout en garantissant un espace de parole individuel pour l'adolescent. Ainsi, dès la création de la MDA de la Vendée et en réponse au cahier des charges ministériel, l'équipe s'est engagée dans une volonté d'accueillir les parents, dès les premières rencontres. L'objectif étant de les soutenir dans leurs compétences éducatives et parentales en les associant à la prévention des conduites à risque des adolescents. La MDA offre ainsi un espace ressource où ils peuvent venir demander aide et conseil.

Le soutien à la parentalité se décline sous trois formes :

- Les entretiens individuels et familiaux

L'investissement des parents lors des premiers entretiens est primordial pour la suite de l'accompagnement proposé. En effet, prendre le temps d'accueillir, d'explicitier le travail effectué à la MDA, c'est aussi sécuriser l'environnement de l'adolescent. Reprendre le questionnement sur : « qui est demandeur de changement et pour qui », permet également de repositionner chacun à sa place.

- Les groupes de parole

Ce sont des soirées d'échanges et de partages d'expériences dans un climat de convivialité où nous faisons en sorte que le parent se sente en sécurité pour s'exprimer sans inquiétude et sans peur du regard de l'autre. 4 groupes différents (adoption, troubles des conduites alimentaires, thèmes généralistes) se déroulent environ une fois par mois pour chacun des groupes, que ce soit au sein de la MDA de la Roche sur Yon ou sur les territoires des Herbiers et de Fontenay le Comte. Les parents ont besoin de souffler, de comprendre, d'être en contact avec leurs propres ressources. Ces groupes de paroles permettent ainsi aux parents de « regagner du territoire » dans leurs attitudes éducatives, de changer de posture vis-à-vis de leur adolescent. de trouver de l'information, de dédramatiser, de porter un autre regard sur leur situation, d'ouvrir sur d'autres possibles.

- Les conférences débats

Directement adressées aux parents, et se déroulant le plus souvent en soirée, les conférences-débats proposent une information et un temps d'échange, à partir d'un thème fédérateur, reflet de leurs préoccupations.

LE COLLECTIF AU SERVICE DE L'ADO

Ouverte en 2010, la Maison des Adolescents du Maine-et-Loire (MdA 49) a trouvé place au n°1 de celle d'André Leroy à Angers depuis 2014, au cœur de la ville. Si l'accueil y est centré sur l'adolescent, le parent y joue également un rôle essentiel.

A la MdA, le moment de la rencontre est crucial. Pour toute nouvelle demande, un premier accueil est proposé en binôme. La complémentarité de cette approche (binôme mixte au plan professionnel et institutionnel) est envisagée afin de se décaler d'un schéma classique de la relation thérapeutique qui peut provoquer une appréhension chez un certain nombre de jeunes, mais aussi de parents. En outre, il permet une écoute plus large et moins pré-orientée, offrant plusieurs grilles de lecture pour une analyse optimisée. Le binôme est ensuite amené à se séparer et se reformer au besoin, pour des entretiens familiaux par exemple. Permettre et garantir, autant que possible, une évaluation rapide de la problématique tient de nos missions premières :

- repérer en amont les raisons du mal-être adolescent (difficultés sociales/familiales, problèmes d'intégration scolaire, problématiques d'ordre affectif, isolement, conduites addictives, « à risque », situation d'embrigadement ou radicalisation, etc.) et cela, afin d'éviter que ce mal-être ne devienne pathologique voire chronique
- faciliter l'accès aux circuits traditionnels et les relais.

Cette connaissance fine des problématiques de l'adolescence et des professionnels gravitant dans son monde va permettre d'accompagner tout autant l'ado, venu parfois de lui-même, que ses parents. Les éclairer et les aider dans leur fonction parentale, par une meilleure compréhension des modalités d'expression de leur ado, mais aussi de leur comportement éducatif, conscient ou non : c'est le rôle de tiers que va jouer la MdA et c'est autour de cela que la relation d'aide va se tisser. L'objectif premier est que la cellule familiale, quelle que soit sa composition initiale, se re-consolide et que l'adolescent retrouve sa place en son sein.

Cette partition composée au cas par cas doit pouvoir se jouer sur l'ensemble du territoire départemental. Pour cela, la MdA se « délocalise » et le travaille sur un même mode opératoire : agréger les forces vives locales pour créer un dispositif généraliste d'évaluation et de suivi à court terme, répondant au mieux aux problématiques du public et des professionnels de l'adolescence, dans tous les champs avec lesquels les jeunes interagissent. A ce titre, il est nécessaire que les acteurs locaux s'emparent et investissent le dispositif pour l'enrichir en continu des pratiques et collaborations permettant de consolider le parcours adolescent. Depuis septembre une antenne à Cholet est ouverte, une permanence à Baugé en Anjou; demain une antenne à Saumur pour le territoire aggloméré...



Nouveaux locaux de la MDA au Mans depuis juin 2015

MDA de la Mayenne - 02.43.56.93.67
24 rue Mazagran - 53000 LAVAL
www.mda53.fr

MDA de la Sarthe - 02.43.24.75.74
14 av Général de Gaulle- 72000 LE MANS
www.mda72.fr

MDA du Maine-et-Loire - 02.41.80.76.62
1 place André Leroy - 49000 ANGERS
www.maisondesados-angers.fr

MDA de Loire-Atlantique- 02.40.20.89.65
7 rue Julien Videment - 44200 NANTES
www.mda44.fr

MDA de Vendée - 02.51.62.43.33
133 Bd Aristide Briand - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
mda85@gmail.com